



182-2008

Adoption des dates des séances du Conseil pour l'année 2009. (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aline Grandmont, appuyé par Sonia Gosselin et résolu:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour **2009**, qui se tiendront le **lundi** et qui débuteront à **20 heures**:

- 12 janvier
- 2 mars
- 4 mai
- 6 juillet
- 14 septembre  
(7 : fête du Travail)
- 9 novembre
- 2 février
- 6 avril
- 1er juin
- 10 août
- 5 octobre
- 7 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

183-2008

Nomination des maires suppléants pour l'année 2008-2009.

Il est proposé par André Normand, appuyé par Réal Boissonneault et résolu que le Conseil nomme les conseillers suivants comme maires suppléants pour les périodes ci-après énumérées: Madame Aline Grandmont pour les mois de novembre et décembre 2008 et janvier 2009, Monsieur Jean Landry pour les mois de février, mars et avril 2009, Monsieur Claude Bourassa pour les mois de mai, juin et juillet 2009 et Monsieur Réal Boissonneault pour les mois d'août, septembre et octobre 2009.

184-2008

Nomination des délégués pour l'année 2008-2009.

Il est proposé par Aline Grandmont, appuyé par André Normand et résolu que le Conseil nomme les conseillers suivants pour siéger sur les comités ci-après énumérés :

Loisirs:	Aline Grandmont Jean Landry
Comité embellissement:	Réal Boissonneault
Voirie et machinerie:	Louis Hébert Claude Bourassa Réal Boissonneault
Comité action:	André Normand

185-2008

Nomination des représentantes et d'une responsable pour la bibliothèque.

Il est proposé par André Normand, appuyé par Claude Bourassa et résolu que le Conseil nomme les conseillères Aline Grandmont et Sonia Gosselin comme représentantes de la bibliothèque pour l'année 2008-2009 ainsi que Madame Hélène P. Hébert comme responsable pour l'année 2008-2009;

186-2008

Acceptation de l'entente intermunicipale avec le Service des loisirs de la Ville de Victoriaville pour l'année 2009.

Il est proposé par Claude Bourassa, appuyé par Réal Boissonneault et résolu que le Conseil autorise le maire, Monsieur Louis Hébert et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à signer l'entente intermunicipale relativement aux loisirs et à la culture avec la Ville de Victoriaville pour l'année 2009.

- 187-2008 Acceptation de l'entente intermunicipale avec le Service des loisirs de la Ville de Warwick pour l'année 2009.  
 Il est proposé par Sonia Gosselin, appuyé par André Normand et résolu que le Conseil autorise le maire, Monsieur Louis Hébert et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à signer l'entente intermunicipale relativement aux loisirs et à la culture avec la Ville de Warwick pour l'année 2009.
- 188-2008 Acceptation de la soumission pour l'ouverture du chemin de la Plage-Hébert pour la saison hiver 2008-2009.  
 ATTENDU QUE le Conseil a invité les soumissionnaires suivants: Ferme Hartmann S.E.N.C. et Fiducie Enfants Vigneault pour l'ouverture du chemin de la Plage-Hébert;  
 ATTENDU QUE Fiducie Enfants Vigneault a déposé une soumission pour une durée d'un (1) an au montant de 3 850,00 \$;  
 ATTENDU QUE Ferme Hartmann S.E.N.C. a déposé une soumission pour une durée d'un (1) an, trois (3) ans et cinq (5) ans aux montants suivants:
- |                                    |                                    |
|------------------------------------|------------------------------------|
| 3 200,00 \$ pour l'année 2008-2009 | 3 300,00 \$ pour l'année 2009-2010 |
| 3 400,00 \$ pour l'année 2010-2011 | 3 500,00 \$ pour l'année 2011-2012 |
| 3 600,00 \$ pour l'année 2012-2013 |                                    |
- ATTENDU QUE ces montants n'incluent pas les taxes;  
 ATTENDU QUE le Conseil accepte et accorde la soumission à l'entreprise Ferme Hartmann S.E.N.C.;
- ATTENDU QUE les éléments contenus au cahier de charge, qui a été signé et déposé au bureau municipal par Ferme Hartmann S.E.N.C., font partie intégrale du contrat qui sera signé entre les parties;
- EN CONSÉQUENCE, le Conseil autorise le maire, Monsieur Louis Hébert, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras à signer le contrat entre Ferme Hartmann S.E.N.C. et La Municipalité de Saint-Valère;
- 189-2008 Demande de remboursement au Député de la subvention pour le rang 12.  
 Il est proposé par Claude Bourassa, appuyé par André Normand et résolu que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur une partie du rang 12 pour un montant de 35 041,00 \$ avec pièces justificatives, suite à une subvention du député, Monsieur Jean-François Roux, au montant de 28 000,00 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports. Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le rang 12 dont la gestion incombe à la municipalité.
- 190-2008 Adoption d'une procédure pour la récupération des bacs bruns.  
 Il est proposé par André Normand, appuyé par Sonia Gosselin et résolu que le Conseil mette à l'étude l'adoption de la procédure afin de récupérer les bacs bruns (composte) chez les citoyens qui n'en veulent pas.
- 191-2008 Don pour Noël du partage de Saint-Valère 2008.  
 Il est proposé par Réal Boissonneault, appuyé par Aline Grandmont et résolu que le Conseil, suite à la demande de Madame Lise Blanchette, présidente du Comité de Noël du partage, autorise un don de 150,00 \$.
- 192-2008 Demande de soumission sur invitation pour l'entretien du bureau et du pavillon des loisirs.  
 ATTENDU QUE le Conseil a contacté quelques personnes pour les inviter à soumissionner pour faire l'entretien ménagé du bureau municipal et du pavillon des loisirs;

192-2008 Demande de soumission sur invitation pour l'entretien du bureau et du pavillon des loisirs. (suite)

ATTENDU QU'une seule personne s'est montrée intéressée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Normand, appuyé par Sonia Gosselin et résolu que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à négocier directement avec cette personne afin de convenir des modalités et des conditions.

193-2008 Soirée des fêtes 2008 pour les conseillers, les employés municipaux et les bénévoles.  
Il est proposé par André Normand, appuyé par Aline Grandmont et résolu que le Conseil autorise les dépenses pour la soirée des fêtes des membres du Conseil municipal et des employés qui aura lieu à la salle municipale. De plus, le Conseil octroi un montant de 1 750,00 \$ au Comité Action de Saint-Valère en contribution des dépenses pour la soirée des bénévoles. La fête des bénévoles sera en alternance entre la salle municipale et le presbytère.

194-2008 Ajustement des frais comptables pour 2007.  
Il est proposé par André Normand, appuyé par Sonia Gosselin et résolu que le Conseil, suite à la nouvelle réforme fiscale du Ministère des Affaires municipales et des régions, octroi à la firme comptable Pellerin Potvin Gagnon, pour l'année 2007, un montant 500,00 \$, en plus des honoraires déjà versés, pour le travail et les heures supplémentaires que ladite réforme ont occasionnés.

195-2008 Renouvellement de la cotisation pour FQM 2009.  
Il est proposé par Réal Boissonneault, appuyé par Claude Bourassa et résolu que le Conseil autorise le renouvellement de la cotisation à la FQM pour l'année 2009 au montant de 860,56 \$ plus les taxes applicables.

196-2008 Autorisation pour l'achat des équipements informatiques pour la bibliothèque.  
Il est proposé par Aline Grandmont, appuyé par Sonia Gosselin et résolu que le Conseil autorise l'achat des équipements informatiques pour la bibliothèque municipale, étant membre du Réseau Biblio CQLM, afin qu'elle puisse faire la migration vers le système Symphony qui est au coût de 3 571,00 \$ plus les taxes, les frais d'installation et de programmation.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

178-2008, 180-2008, 186-2008, 187-2008, 1688-2008, 191-2008, 193-2008, 194-2008, 195-2008 et 196-2008.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24<sup>ième</sup> jour du mois de novembre deux mille huit.

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

197-2008

Clôture de la séance.

Il est proposé par Claude Bourassa et résolu de lever l'assemblée à 21h00.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.  
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

---

Louis Hébert  
Maire

---

Louis Hébert  
Maire

---

Jocelyn Jutras,  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier